

La Chambre des conseillers organise un colloque national sur la question du Sahara marocain



Un journal d'information bimensuel publié à Laâyoune depuis 1994

Laâyoune Actualités

Directeur fondateur : Abdallah jedad -Rédacteur en chef : Ahmadou El-Katab

NUMÉRO : 358 DU 15 AU 30 AVRIL 2025

SM le Roi lance à Rabat les travaux de réalisation de la Ligne à Grande Vitesse Kénitra-Marrakech



Le Wali de Laâyoune a présidé la première journée portes ouvertes de l'Alliance Française de Laâyoune sous le thème : « Explorer, Apprendre, Vivre le français ».

Laâyoune accueille le premier colloque international sur le thème «La régionalisation et les possibilités de développement des régions : la région de "Laâyoune-Sakia El Hamra" Modèle



SM le Roi lance à Rabat les travaux de réalisation de la Ligne à Grande Vitesse Kénitra-Marrakech

- Sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, les infrastructures ferroviaires se renforcent avec le lancement d'un programme structurant de 96 milliards de dirhams. Extension de la LGV jusqu'à Marrakech, modernisation de la flotte nationale, développement de réseaux de transport en commun au niveau de 3 agglomérations et émergence d'un écosystème industriel : une vision stratégique au service d'une mobilité durable, inclusive et compétitive, portée par une ambition continentale et tournée vers l'avenir. Rabat - Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a procédé, jeudi à la gare ferroviaire de Rabat-Agdal, au lancement des travaux de réalisation de la Ligne à Grande Vitesse (LGV) Kénitra-Marrakech, d'une longueur d'environ 430 kilomètres.

Le projet de la LGV Kénitra-Marrakech traduit la Vision éclairée du Souverain en faveur de l'amélioration de l'offre ferroviaire nationale, et s'inscrit dans le cadre des orientations stratégiques du Royaume, sous l'impulsion de SM le Roi, en matière de développement durable, notamment la promotion de solutions de mobilité collectives à faible empreinte carbone.

Il illustre également la ferme détermination du Maroc à poursuivre le développement du réseau ferré national, afin qu'il puisse jouer pleinement son rôle d'épine dorsale d'un système de transport durable et inclusif.

Ce projet structurant, d'une enveloppe de 53 milliards de dirhams (hors matériel roulant), fait partie d'un programme ambitieux mobilisant un investissement global de 96 MMDH qui porte également sur l'acquisition de 168 trains pour un montant de 29 Milliards DH, destinés au renouvellement du parc existant de l'Office National des Chemins de Fer (ONCF) et l'accompagnement des projets de développement, ainsi que le maintien de la performance pour 14 Milliards DH, permettant notamment le développement de 3 réseaux de transport métropolitain au niveau des agglomérations de Casablanca, Rabat et Marrakech.



Le projet de la LGV Kénitra-Marrakech consiste en la création d'une ligne ferroviaire à grande vitesse reliant les villes de Rabat, Casablanca et Marrakech, en desservant les aéroports de Rabat et Casablanca.

Avec ce nouveau projet, les temps de parcours seront de 1h entre Tanger et Rabat, 1h40 entre Tanger et Casablanca et de 2h40 entre Tanger et Marrakech (gain de temps de plus de 2h). Le projet permettra aussi de relier Rabat à l'Aéroport International Mohammed V de Casablanca en 35 minutes en desservant le nouveau stade de Benslimane. Il est prévu également un service à grande vitesse entre Fès et Marrakech avec un temps de parcours de 3h40 (avec des trains à grande vitesse circulant sur la ligne classique de Fès jusqu'au nord de Kénitra avant de continuer sur la nouvelle ligne à grande vitesse jusqu'à Marrakech).

Le projet de la LGV Kénitra-Marrakech porte notamment sur la conception et la réalisation d'une ligne nouvelle entre Kénitra-Mar-

rakech conçue pour une vitesse de 350 Km/h, des aménagements des zones terminales de Rabat, Casablanca et Marrakech (Travaux sur voies exploitées), des équipements ferroviaires, la construction des nouvelles gares Grande Vitesse, des gares de train de proximité et l'aménagement des gares existantes, outre la construction du Centre de maintenance pour l'entretien des rames à Marrakech.

La réalisation de l'extension de la LGV Kénitra-Marrakech, permettra la libération de capacités sur le réseau classique qui en découle et ainsi le développement d'un important service de trains métropolitains de proximité (TMP) couvrant une partie des besoins en transport en commun pour les habitants des agglomérations de Rabat, Casablanca et Marrakech. Ce nouveau service de TMP constitue une véritable réponse aux enjeux de la mobilité urbaine au sein de ces trois aires métropolitaines et présente plusieurs atouts au niveau de la ponctualité, la qualité

du service et la durabilité.

En concomitance avec le lancement du projet de réalisation de la nouvelle Ligne à Grande Vitesse Kénitra-Marrakech, l'ONCF lance un programme inédit d'acquisition de 168 nouveaux trains, visant à renforcer et rajeunir l'ensemble de la flotte matériel à voyageurs.

Mobilisant un investissement de 29 milliards de DH, ce programme d'acquisition permettra de réaliser les gains de performances opérationnelles, de renforcer les services régionaux, et de répondre à l'augmentation du trafic attendu à l'horizon 2030. Concrètement, cette acquisition porte sur 18 trains à grande vitesse pour les projets d'extension, 40 trains pour les services de lignes, 60 trains navettes rapides (TNR) et 50 pour le réseau de transport en commun au niveau des 3 agglomérations. Cet ambitieux programme d'acquisition de matériel roulant permettra également l'émergence d'un écosystème ferroviaire industriel. Avec un taux d'intégration locale supérieur à

40 pc, le programme témoigne d'un fort engagement envers l'entreprise et les compétences marocaines et aura inéluctablement des implications positives en termes de soutien à l'économie nationale, de réduction des coûts de transport et de développement durable.

Le programme s'articule notamment sur deux principales composantes, la première est à caractère industriel et porte sur la mise en place et le démarrage d'une unité industrielle de fabrication de trains et développement d'un écosystème de fournisseurs et sous-traitants. La deuxième composante porte sur la création d'une joint-venture entre les constructeurs et l'ONCF pour assurer la maintenance courante et industrielle couvrant la durée de vie des trains avec une maîtrise des coûts. S'étendant sur une durée de 10 ans, ce programme permettra la formation de ressources humaines spécialisées et la création de plusieurs milliers de postes d'emplois directs et indirects.

Avec le nouveau projet de modernisation, c'est tout le réseau ferroviaire marocain qui marque une réelle renaissance ne concernant pas uniquement l'extension du réseau grande vitesse jusqu'à Marrakech mais également la modernisation, le renforcement et le rajeunissement de la flotte de trains ONCF, ainsi que la création d'un réseau de transport en commun sur rails et d'un nouvel écosystème industriel porteur.

Cet important projet d'investissement et de modernisation du réseau ferroviaire a été mené en s'appuyant notamment sur l'expertise d'entreprises internationales de renom, dont le français Alstom pour le matériel roulant pour la Grande Vitesse, l'Espagnol CAF pour les trains inter-city (200 Km/h) ou encore le Sud-coréen Hyundai Rotem pour les trains métropolitains de proximité, avec des conditions de financement préférentielles.

La Chambre des conseillers organise un colloque national sur la question du Sahara marocain

Dans le cadre de l'activation de ses attributions et de la poursuite de son engagement actif dans la défense de la question nationale primordiale, le groupe de travail thématique temporaire sur la question de l'intégrité territoriale du Royaume, créé conformément au règlement intérieur de la Chambre des conseillers, organise un colloque national intitulé : « Le Parlement marocain et la question du Sahara marocain : Pour une diplomatie parallèle efficace et un plaidoyer institutionnel efficace », le lundi 5 mai 2025, au siège de la Chambre des conseillers. Ce colloque national s'inscrit dans le cadre du programme de travail du groupe, qui comprend une série d'événements visant à approfondir le débat institutionnel sur les moyens de renforcer la mobilisation nationale et parlementaire en faveur de la défense du Sahara marocain. Cela se fera à travers l'organisation de séances d'écoute et d'ateliers, le suivi des contributions académiques et de recherche, ainsi que l'étude et l'analyse d'un riche fonds documentaire couvrant divers aspects de cette problématique stratégique. Outre la séance d'ouverture qui sera consacrée aux interventions des représentants des partis politiques, le programme du colloque comprend deux sessions



thématiques : □ La première session : débattrà des développements dans la gestion de la question du Sahara marocain dans le cadre des Nations Unies, et des perspectives de parvenir à une solution définitive à ce conflit régional artificiel. □ La deuxième session : aborde l'approche développement et droits liée au dossier, avec un focus sur la dynamique de développement dans les régions du sud et le nouveau modèle de développement. Le symposium se conclura par la rédaction d'un rapport de synthèse contenant les conclusions des discussions et les recommandations émises par les différents participants, parmi lesquels des acteurs politiques, des universitaires, des experts et des représentants de la société civile, tous reconnus pour leur compétence et leur suivi minutieux de cette question. Ce colloque intervient à un moment critique et délicat, marqué par le renforcement des acquis diplomatiques du Royaume sur la scène internationale, vers la reconnaissance de sa pleine souveraineté sur ses provinces du Sud. Cela exige une plus grande mobilisation et une plus grande vigilance, notamment par l'activation de la diplomatie parlementaire comme front institutionnel vital pour défendre la cause nationale primordiale.

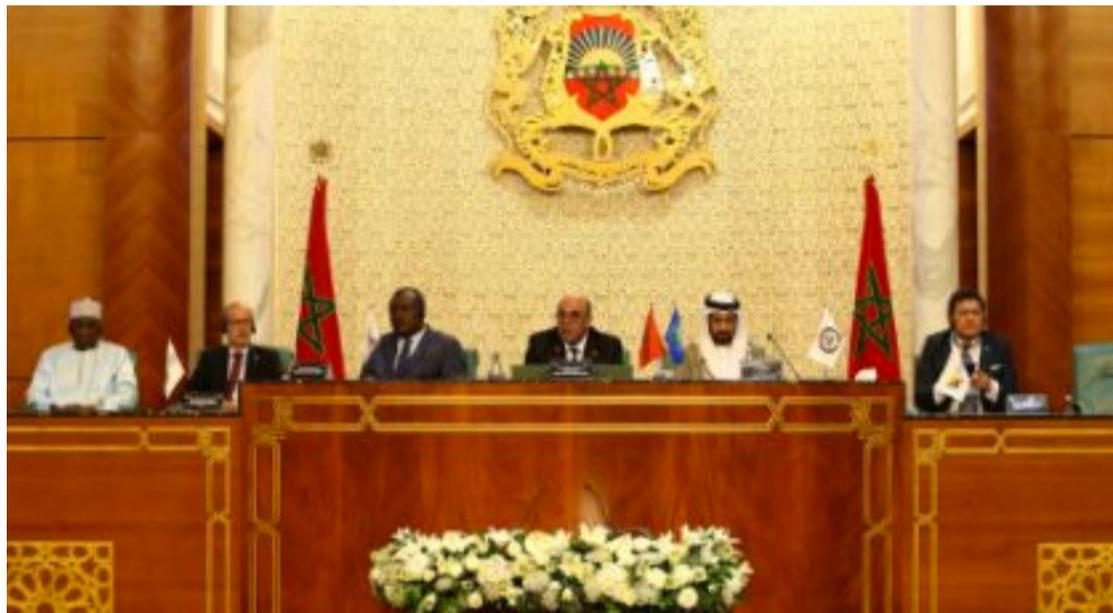
Coopération Sud-Sud : Le Forum de dialogue parlementaire salue le rôle pionnier de SM le Roi

Les participants au 3ème Forum du dialogue parlementaire Sud-Sud ont exprimé, mardi à Rabat, leur profonde gratitude et leur sincère reconnaissance à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, pour son rôle éminent et pionnier dans la promotion de la coopération Sud-Sud.

Dans la déclaration de Rabat lue par le président de la Chambre des conseillers, Mohamed Ould Errachid lors de la session de clôture des travaux de ce Forum, placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, les Présidents et représentants des Sénats, Chouras et Conseils similaires et des Unions parlementaires régionales et continentales des quatre coins du monde ont salué le lancement et le soutien par le Souverain aux projets et initiatives de développement et de solidarité visant à consolider l'unité, l'intégration, l'inclusion et le développement commun.

Les participants se sont également félicités de l'initiative atlantique du Souverain visant à permettre aux pays du Sahel d'accéder à l'océan Atlantique et à créer un cadre institutionnel solide qui unit l'Afrique atlantique et renforce les synergies Sud-Sud, grâce à une meilleure connectivité logistique, une plus grande ouverture économique et une intégration régionale accrue, notamment dans l'espace géoéconomique africain, arabe, latino-américain, caribéen et asiatique.

Dans ce sens, ils ont salué toutes



les initiatives et voies régionales d'intégration et de coopération couronnées de succès en Afrique, dans le monde arabe, en Amérique latine, dans les Caraïbes et en Asie, en vue d'assurer la prospérité et un développement commun, d'accroître les opportunités d'investissement et d'échanges commerciaux et de jeter les bases solides d'un avenir commun plus prospère et plus durable.

Les parlementaires ont, en outre, mis l'accent dans leur déclaration sur l'importance des dialogues parlementaires bilatéraux, interrégionaux et continentaux dans les pays du Sud pour faire face aux nouveaux défis de la coopération internationale et unir leurs efforts

afin de surmonter les défis croissants. De même, ils ont souligné que le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures constituent le fondement de la paix, de la sécurité, de la stabilité et de la réalisation d'un développement durable.

Par ailleurs, ils ont fait part de leur engagement à consolider le travail des unions parlementaires régionales et continentales et des parlements nationaux dans leurs pays et régions respectifs, afin de renforcer la coordination, la communication, la consultation et l'échange de points de vue sur les questions stratégiques actuelles,

de manière à accompagner l'évolution rapide des technologies, et formuler des cadres législatifs capables de consolider le développement durable et le progrès industriel dans les pays du Sud, de relever les défis futurs et de soutenir l'entrepreneuriat.

Dans ce sillage, les participants ont plaidé en faveur du soutien à la recherche et à l'innovation dans le domaine des technologies de l'intelligence artificielle, ainsi que pour des pratiques responsables visant à encourager leur utilisation pour promouvoir le développement sous tous ses aspects dans les pays du Sud.

A cette occasion, ils ont également souligné l'importance de

l'organisation de ce Forum en tant qu'espace pour explorer les pistes et possibilités d'intégration régionale et favoriser une coopération Sud-Sud plus étroite, selon une approche stratégique, participative et solidaire à même de renforcer les voies d'intégration et d'améliorer la capacité d'adaptation, de coordination et de positionnement stratégique au sein des nouveaux modèles d'interaction internationale.

Et de mettre en avant le rôle de ce forum en tant que mécanisme de plaidoyer parlementaire sur des questions communes et moyen de relever les défis actuels et faire entendre la voix des peuples du Sud lors de divers forums internationaux

La Déclaration de Rabat s'est félicitée du haut niveau de discussion, de dialogue et d'interaction qui a marqué les travaux et les activités du Forum, ainsi que les précieuses contributions des participants, saluant également les présentations portant sur les différents thèmes du Forum, en particulier ceux liés au renforcement des dialogues interrégionaux et continentaux entre les pays du Sud.

Elle a aussi souligné l'importance des politiques relatives au renforcement des partenariats stratégiques dans les secteurs économique, social et humanitaire pour parvenir à un développement commun et une intégration partagée et jeter les bases de la coopération, de la solidarité, de la paix, de la stabilité et de la prospérité.

parlementaires: La consolidation de la coopération entre les pays du Sud, un impératif stratégique face aux défis économiques et géopolitiques

Des parlementaires membres de l'Association des Sénats, Shoura et Conseils équivalents d'Afrique et du Monde arabe (ASSECAA) ont affirmé, lundi à Rabat, que l'approfondissement de la coopération entre les pays du Sud est devenu un impératif stratégique imposé par les défis économiques et géopolitiques grandissants aux niveaux régional et international.

Lors d'une session à la Chambre des conseillers sur «Le rôle des initiatives et dialogues interrégionaux dans la promotion de l'intégration économique et du développement commun Sud-Sud», initiée dans le cadre du 3ème Forum du dialogue parlementaire Sud-Sud, placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, les parlementaires ont souligné l'importance d'organiser ces forums qui se veulent des plateformes parlementaires appuyant l'intégration économique régionale et encourageant la mise en place de partenariats qui traduisent les aspirations des peuples au développement et à la prospérité.

Espace idoine de partage d'expériences, ces dialogues offrent également l'opportunité de promulguer des lois et d'élaborer des politiques orientées vers les priorités des populations et de forger des partenariats stratégiques qui servent de levier pour unifier les positions vis-à-vis des défis mondiaux, ont-ils ajouté.

Et d'appeler dans ce sens à la mise en place d'un mécanisme permanent de coordination parlementaire pour suivre les programmes économiques conjoints entre les pays du Sud, afin de relever les



défis relatifs au renforcement de l'intégration économique.

Un certain nombre de parlementaires, membres des Sénats et des Conseils de la Shoura des pays participant au forum, ont passé en revue leurs expériences nationales en matière d'adoption de lois en phase avec le rythme des change-

ments globaux, en particulier ceux liés à l'ouverture aux marchés internationaux, à l'encouragement des investissements et à la consolidation de la convergence économique entre les pays, saluant ainsi le potentiel des pays du Sud en matière de lancement des partenariats prometteurs qui demeurent en phase avec l'avenir, en

dépôt des mutations rapides.

Les intervenants ont également saisi l'occasion pour saluer l'Initiative Royale Atlantique, lancée par Sa Majesté le Roi pour faciliter l'accès des pays du Sahel à l'océan Atlantique, en tant que modèle ambitieux de transformations géopolitiques et de développement permettant

une véritable intégration et la réalisation d'un développement durable et inclusif, soulignant aussi l'importance des dialogues parlementaires interrégionaux pour soutenir la marche de développement des pays.

Dans la même lignée, les parlementaires ont affirmé que l'action parlementaire ne se limite plus à l'adoption de lois et au contrôle des gouvernements, dans la mesure où elle constitue une pierre angulaire en matière d'élaboration des politiques publiques et de promotion du dialogue entre les peuples, appelant à l'édification d'un avenir dans lequel «la voix du parlement est entendue et le développement global est une priorité inébranlable».

Le troisième Forum du dialogue parlementaire Sud-Sud vise à approfondir les discussions et à raffermir la concertation sur les questions de développement commun et d'intégration régionale, en vue d'élaborer des recommandations pratiques à même de soutenir les efforts des gouvernements et des institutions concernées.

Les travaux du forum offrent l'occasion de présenter les opportunités d'investissement et d'identifier les potentialités et perspectives de coopération Sud-Sud, dans l'optique de favoriser une intégration régionale plus large, de promouvoir les secteurs prioritaires et de bâtir des partenariats stratégiques efficaces, contribuant ainsi à la consolidation des échanges commerciaux et au renforcement des relations économiques entre les pays du Sud.

Laâyoune accueille le premier colloque international sur le thème «La régionalisation et les possibilités de développement des régions : la région de "Laâyoune-Sakia El Hamra" Modèle

En présence du Wali de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra et du deuxième vice-président de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, et avec la participation d'un certain nombre d'élus, d'un groupe de chercheurs, d'universitaires et d'acteurs politiques du Maroc, d'Espagne et d'Italie, et du vice-président de la municipalité de Laâyoune, la salle de la région a abrité les travaux du premier colloque international sur le thème « La régionalisation et les possibilités offertes pour le développement des régions - le modèle de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra ».

Cette participation s'inscrit dans le cadre de la dynamique de développement continue observée dans les régions du Sud du Royaume, qui figure parmi les priorités de la mise en œuvre du nouveau modèle de développement des régions du Sud, en tant que levier stratégique pour renforcer l'intégration économique et sociale dans ces régions. Le symposium a également été l'occasion d'enrichir le débat public et académique sur l'initia-



tive royale visant à faciliter l'accès à l'océan Atlantique pour les pays du Sahel, et d'explorer son impact économique et développemental sur la région et l'ensemble de la région.

Cette rencontre académique a permis d'aborder plusieurs thèmes importants, en mettant l'accent sur le rôle de la

régionalisation avancée dans la promotion du développement économique et social, et l'importance des projets d'investissement qualitatifs mis en œuvre dans la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, en tant que modèle marquant de convergence entre les politiques publiques et le développement territorial durable.

Les participants ont également débattu des dimensions géopolitiques et économiques du plan d'autonomie proposé par le Royaume du Maroc, des moyens de le renforcer aux niveaux régional et provincial, et d'une évaluation des expériences comparatives dans le domaine de la gestion territoriale, notamment celles

adoptées en Espagne et en Italie.

Il est à noter que ces importantes rencontres scientifiques sont organisées en coordination entre les régions de Laâyoune-Sakia El Hamra et Dakhla-Oued Eddahab, et l'Université Abdelmalek Es-saadi. L'objectif est d'élargir la coopération académique et de s'ouvrir aux expériences internationales, ainsi que de contribuer à la formulation de recommandations qui approfondiront l'expérience de régionalisation avancée du Maroc et renforceront son rôle de développement.

La tenue de ce genre de séminaires devraient favoriser la promulgation de recommandations pratiques à même de soutenir l'autonomisation politique locale, renforcer l'économie bleue comme levier de développement régional et valoriser le rôle central des femmes dans le développement économique et social. Csq séminaires sont également appelés à ériger l'expérience marocaine en modèle de gestion des affaires régionales basée sur une approche participative et durable.

Ahmadou El-Katab

Laâyoune, Smara et Boujdour accueillent le premier Forum international d'analyse stratégique sur l'Atlantique et le Sahel : vers une vision commune de la sécurité et du développement

Dans un contexte de transformations géopolitiques régionales rapides, les travaux du premier Forum international d'analyse stratégique sur les affaires atlantiques et sahéliennes ont débuté les 28, 29 et 30 avril 2025 dans les villes de Laâyoune, Smara et Boujdour, sous le thème : « Les dimensions stratégiques de l'Initiative royale pour l'Atlantique et l'intégration des pays sahéliens dans un environnement régional en mutation », avec la participation d'institutions partenaires de poids.

Cet événement international vise à mettre en lumière les dimensions politiques, économiques, sécuritaires et culturelles de l'Initiative royale atlantique, en tant que vision stratégique ambitieuse pour renforcer la coopération Sud-Sud et établir des partenariats constructifs entre le Maroc, les pays du Sahel et les pays riverains de l'Atlantique.



Le forum s'est articulé autour de trois axes principaux :

- L'axe géopolitique, qui a abordé les défis sécuritaires,

les perspectives d'intégration régionale et les moyens de renforcer la coopération institutionnelle entre les pays de la

région.

- L'axe religieux, spirituel, culturel et humain, qui a mis l'accent sur le rôle du Com-

mandement des croyants dans la lutte contre l'extrémisme et la consolidation des liens culturels et spirituels entre les peuples.

- L'axe économique et du développement, centré sur les opportunités d'investissement, le développement des infrastructures, la sécurité alimentaire, énergétique et hydrique. Il est organisé en partenariat avec le Centre du Sahel pour les études et l'analyse stratégique de Boujdour. Le forum réunit plus de 25 experts et professeurs d'université du Maroc et de plusieurs pays sahéliens, notamment la Mauritanie et le Niger, dans le but de développer une vision scientifique cohérente avec l'Initiative royale et soutenant ses dimensions stratégiques en matière de sécurité, de stabilité, d'intégration régionale et de développement durable pour les pays d'Afrique de l'Ouest et de l'Atlantique.

Le Wali de Laâyoune a présidé la première journée portes ouvertes de l'Alliance Française de Laâyoune sous le thème : « Explorer, Apprendre, Vivre le français ».

L'Alliance Française de Laâyoune, association vouée à la promotion de la langue et de la culture françaises dans le monde, a organisé des journées portes ouvertes sous le thème : « Explorer, Apprendre, Vivre le français ». Cette manifestation s'inscrit dans le cadre des efforts continus de l'association pour promouvoir l'ouverture linguistique, la communication culturelle et la diffusion de la langue française dans les régions du Sud.

Cet événement a permis au public local de tous âges de découvrir les activités et les services éducatifs et culturels de l'association, ainsi que de s'informer sur son offre de formation en français et ses programmes éducatifs et artistiques destinés aux enfants, aux adolescents et aux adultes.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la vision de l'Alliance française à Laâyoune



de faire de la culture et de la langue françaises un outil de dialogue et d'ouverture, à travers l'organisation d'ateliers, de performances artistiques, d'activités édu-

catives et interactives visant à élargir la base étudiante et à promouvoir les échanges culturels entre la France et le Maroc, notamment dans la région de Laâyoune-Sakia

El Hamra.

L'événement a été présidé par M. Abdel Salam Bikrat, Wali de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, en compagnie de M. Mous-

sa Guerouaz, Vice-président de la Municipalité de Laâyoune, M. Mohamed Al-Alami, Vice-président du Conseil régional de Laâyoune-Sakia El Hamra, M. Mouloud Alouat, Président du Conseil provincial de Laâyoune, en compagnie de M. Sidati Ben Masoud, Président de la Municipalité de Dcheira, en plus de certains représentants du corps diplomatique accrédités à Laâyoune et d'une présence importante de cadres éducatifs et de membres de l'association organisatrice. Cette initiative vise à promouvoir l'apprentissage de la langue française et l'ouverture aux autres cultures en offrant un espace interactif permettant aux habitants du quartier, notamment aux jeunes, d'acquérir des compétences linguistiques supplémentaires qui soutiennent leur parcours académique et professionnel.

Dakhla : Déclaration finale de la Conférence de l'Alliance pour l'autonomie au Sahara

Les participants à la deuxième conférence politique de l'Alliance pour l'autonomie au Sahara, tenue récemment à Dakhla, ont appelé à un renouvellement de l'approche des Nations Unies au conflit régional autour du Sahara marocain, à la lumière des développements géopolitiques actuels. Dans leur déclaration finale, intitulée « Déclaration de Dakhla », les membres de l'Alliance pour l'autonomie au Sahara ont souligné la nécessité d'une lecture renouvelée des spécificités de la question, mettant en avant le plan d'autonomie du Maroc comme seule base sérieuse et crédible pour un règlement, le soutien international croissant à la souveraineté du Maroc sur son Sahara et le rôle central de l'Algérie dans la perpétuation du conflit. Ils ont, à cet égard, salué les efforts inlassables du Royaume dans le cadre du nouveau modèle de développement des régions du Sud, dans le but de faire de cette région un véritable pont stratégique entre le Maroc, l'Afrique et le reste des continents. Les participants ont également félicité le Royaume, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed



VI, pour les différentes initiatives continentales et régionales majeures lancées par Sa Majesté, notamment le gazoduc Maroc-Nigeria, l'Initiative Royale Atlantique et le Projet Façade Atlantique. La déclaration souligne que « toutes ces initiatives royales s'inscrivent dans le cadre d'une vision stratégique visant à faire du Sahara marocain une plateforme de sécurité, de stabilité et de dé-

veloppement partagé dans les régions atlantique, saharienne, africaine et méditerranéenne ». Les membres de la coalition ont également exprimé leur satisfaction quant au climat de paix, de stabilité et de développement qui règne dans les régions du Sud, mettant en avant l'ouverture de 32 consulats généraux à Laâyoune et à Dakhla par des pays de tous les continents, ce qui consolide une dynamique

irréversible de soutien au Sahara marocain. Après avoir réaffirmé leur soutien indéfectible à l'intégrité territoriale du Royaume, les membres de l'Alliance pour l'autonomie au Sahara, originaires d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique latine, ont exhorté les pays qui ne l'ont pas encore fait à rejoindre les 116 pays qui ont déjà exprimé un soutien clair et indéfectible au plan d'autono-

mie du Maroc. D'autre part, la Déclaration de Dakhla, lue par M. Ismail Bouchnan, a appelé l'Algérie à assumer ses responsabilités historiques et à respecter ses obligations en vertu du droit international humanitaire pour mettre fin à la situation illégale qui prévaut dans les camps de Tindouf sur le territoire algérien. Dans ce contexte, les membres de la coalition ont appelé au retour digne des populations retenues dans ces camps vers leur patrie, le Maroc, et à l'engagement constructif de l'Algérie dans le processus onusien, basé sur un esprit de réalisme et de consensus. La conférence a réuni de nombreux élus des régions du sud du Royaume, des chefs tribaux de la région et des militants de la société civile. L'Alliance pour l'autonomie au Sahara, organisation indépendante regroupant plus de 3.000 acteurs politiques, parlementaires, diplomatiques, universitaires, journalistiques, juristes et de la société civile de tous les continents, cherche à soutenir l'initiative marocaine d'autonomie comme seule solution sérieuse et réaliste à un règlement définitif de ce conflit régional.

L'Ambassadeur de France à Rabat honore sa promesse d'ouvrir le Centre De Contact

TLS pour recevoir les demandes de visas français à Laâyoune

Des sources bien informées ont rapporté que le Centre de contact TLS, chargé par les autorités françaises de recevoir les demandes de visa, devrait ouvrir ses portes à Laâyoune le 10 mai prochain. Cette décision intervient en accomplissement de l'engagement de l'ambassadeur de France à Rabat, qui a su insuffler un fort sentiment de sérieux et de confiance dans les relations entre les deux pays. La cérémonie d'ouverture se déroulera en présence de l'ambassadeur de France à Rabat, Christophe Lecourtier, ainsi que d'une délégation officielle représentant les autorités et les élus de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra. L'ouverture de ce centre s'inscrit dans le cadre de l'élargissement des services consulaires français aux régions du sud, comme annoncé précédemment par le gouvernement français. Le centre traitera les demandes de visa pour la France et fournira des services de soutien administratif et technique connexes, une initiative qui facilitera les



la présence diplomatique de la France dans la ville et un soutien à la position française en faveur du projet d'autonomie et de la marocanité du Sahara. Elle reflète également l'intérêt croissant des partenaires internationaux à contribuer au développement des régions du Sud. Ce projet devrait donner un nouvel élan économique et de services à la ville, renforçant ainsi sa position de pôle régional stratégique.

démarches consulaires pour les résidents des régions du sud. Ce centre devrait contribuer à alléger le fardeau des déplacements vers les bureaux consulaires situés dans les grandes villes en fournissant des services professionnels, notamment la réception des dossiers, la prise de rendez-vous et le suivi des

demandes. Cela permettra d'améliorer la qualité des services et d'accélérer le traitement des dossiers. L'ouverture du Centre de Contact TLS à Laâyoune est une démonstration concrète du renforcement de



Une délégation diplomatique des pays du Sahel visite le Comité régional des droits de l'Homme de Dakhla-Oued Eddahab et discute des mécanismes de lutte contre la migration irrégulière Dakhla :

Le Comité régional des droits de l'Homme de Dakhla-Oued Eddahab a reçu, mercredi 30 avril 2025, une délégation diplomatique de haut niveau représentant les pays du Niger, du Mali, du Burkina Faso et du Tchad, en visite visant à renforcer la coopération régionale sur les questions des droits de l'Homme, avec un accent particulier sur la question de la migration irrégulière. Lors de cette visite, Maymouna Al-Sayed, présidente du Comité régional, a fait une présentation complète du mandat du comité, mettant en avant le cadre juridique régissant son travail, tant en termes de surveillance des droits de l'homme que de coordination avec les institutions nationales et internationales. Le Président a souligné le rôle du Comité en tant que « pont de commu-



nication » entre l'État et la société civile pour aborder les questions sensibles, en particulier dans les zones frontalières. Dans le même contexte, Mohamed Al-Aghdaf Al-Samlali, Coor-

donnateur du Comité permanent de surveillance et de protection, a abordé les défis sur le terrain en matière de surveillance des violations, notamment celles liées aux migrants

irréguliers et aux groupes vulnérables, soulignant l'importance de renforcer la transparence dans le traitement de ces cas. De son côté, Mamoun Al-Bukhari, coordinateur du Comité

permanent pour la promotion de la culture des droits de l'homme, a souligné les efforts visant à sensibiliser aux droits des migrants à travers des programmes de formation et des campagnes éducatives ciblant à la fois la communauté locale et les migrants. La migration irrégulière a été au cœur des discussions, les participants discutant des moyens d'améliorer la protection juridique des migrants, de lutter contre les réseaux de traite des êtres humains et d'améliorer les mécanismes d'intégration sociale. Les représentants de la délégation africaine ont souligné l'importance d'échanger des expertises avec le Maroc, notamment à la lumière de la politique de « migration organisée » qu'il a adoptée depuis 2013, qui combine le contrôle des frontières avec la garantie des droits des migrants.

... La prison locale Laâyoune 2 célèbre le 17^e anniversaire de la création de la Délégation générale à l'administration pénitentiaire.»

Après que Mohamed Saleh Tamek ait réussi à tourner la page de la prison noire au Sahara, dont le Front Polisario a fait un front pour ternir la réputation du Maroc dans les forums internationaux des droits de l'homme, et après avoir inauguré la Prison Locale de Laâyoune 2, qui a toutes les exigences nécessaires. « La prison locale de Laâyoune, connue sous le nom de « Prison (noire) », est un héritage de la période coloniale et a fait l'objet de critiques de la part des organismes nationaux et internationaux en raison de ses infrastructures délabrées et de l'incapacité de ses installations à répondre aux exigences de sécurité et de réhabilitation pour la réinsertion. » Cet établissement correctionnel social, d'une capacité de 990 lits, a accueilli une cérémonie officielle le mardi 29 avril 2025, pour commémorer le



dix-septième anniversaire de la fondation de la Délégation Générale représente une étape symbolique pour rappeler la profonde transformation institutionnelle que le secteur a subie et les acquis obtenus dans la modernisation du système pénitentiaire et la consécration des principes de justice, de dignité et de réforme. Al-Tamik a expliqué que la publication du nouveau règlement de base pour les employés de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion était l'aboutissement d'années d'efforts ardues, soulignant qu'il incarne la reconnaissance des rôles sécuri-



chologiques, ainsi que de promouvoir une approche fondée sur les droits en milieu pénitentiaire et d'établir une culture professionnelle fondée sur le traitement

des détenus conformément aux exigences légales de discipline et de contrôle, tout en évitant toute discrimination ou abus. » Le programme comprenait une démonstration sur le terrain de l'équipe de protection et d'intervention de l'institution, qui a mis en valeur ses compétences techniques et tactiques dans le domaine de la sécurité et de la sûreté, reflétant le haut niveau de formation et de préparation dont bénéficie le per-

sonnel de l'institution. M. Abdallah El-Habouli, Directeur de la Prison de Laâyoune, a passé en revue les résultats des programmes de réhabilitation et d'éducation mis en œuvre au cours de l'année, soulignant les efforts déployés pour consolider le rôle de la prison en tant que terrain d'évaluation et de réinsertion, conformément aux orientations stratégiques de la Délégation Générale. Un documentaire a été présenté, documentant les activités les plus marquantes de la Fondation au cours de l'année écoulée, notamment les programmes de formation professionnelle, d'éducation et de soutien psychologique, en plus des activités culturelles et sportives. Elle a également souligné les partenariats distingués avec les organisations de la société civile. Dans un geste symbolique, un certain nombre d'employés qui ont fait preuve d'une grande efficacité et d'un dévouement élevé dans l'exer-

cice de leurs fonctions ont été honorés, en reconnaissance de leurs précieuses contributions au fonctionnement quotidien de l'institution. Le délé-



g u é

général Tamek avait précédemment souligné les efforts de la délégation générale pour moderniser le système pénitentiaire dans les régions du sud. Au cours des cinq dernières années, de nouvelles prisons ont été construites et ouvertes dans les villes de Bouzakarne, Smara, Tantan et Dakhla, avec la construction de nouvelles prisons prévues à Boujdour, Assa-Zag et Sidi Ifni, dans le cadre de la carte judiciaire du Royaume et en réponse aux besoins de ces régions. Le Délégué Général à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion, M. Mohamed Saleh Tamek, a souligné que le

taires et correctionnels des employés au sein des établissements pénitentiaires et favorise l'équité en améliorant les conditions matérielles et professionnelles, en les adaptant à la nature des tâches soumises à un système quasi-militaire. Le Délégué Général a considéré la mise en œuvre de la Loi 43.22 sur les peines alternatives à la fois comme un défi et une opportunité, notant que l'élargissement du mandat de la Délégation nécessite la formation du personnel chargé du suivi de ces peines et le renforcement de la coordination avec les autorités judiciaires et administratives, garantissant la mise en œuvre effective de ce projet de réforme.

L'inauguration de la clinique internationale Akdital à Laâyoune renforce l'offre de santé et positionne la région au cœur de la carte médicale nationale

La région de Laâyoune-Sakia El Hamra a connu, le mercredi 30 avril 2025, un événement majeur dans le domaine de la santé avec l'inauguration de la clinique internationale de Laâyoune, affiliée au groupe Akdital, en présence du wali de la région, M. Abdessalam Bekrate, et du PDG du groupe, Dr. Rochdi Talib.

Cette infrastructure sanitaire est l'une des plus importantes dans les provinces du Sud, avec une capacité de 210 lits, en faisant un établissement de référence pour le traitement des cancers et maladies complexes. Elle offre un éventail complet de services médicaux, notamment la chirurgie cardiaque, l'oncologie, la santé maternelle et infantile, ainsi que des soins hospitaliers de haute qualité. La clinique se distingue par



l'utilisation de technologies de pointe, dont la chirurgie robotique – une première dans la région – ainsi que 11 blocs opératoires équipés, des unités de réanimation et soins intensifs modernes, une unité néonatale, des centres d'imagerie et d'analyses fonctionnant 24h/24, en plus d'un service d'hémodialyse et d'un département de cathétérisme cardiaque.

Cette initiative s'inscrit dans la vision du groupe Akdital visant à réduire les disparités régionales en matière de santé et à offrir des soins médicaux avancés à toutes les régions du Royaume. La nouvelle clinique devrait permettre de limiter les déplacements des patients vers d'autres villes, en leur offrant des soins spécialisés et complets localement.

Le Maroc et la Mauritanie lancent des négociations pour conclure un nouvel accord douanier et commercial Nouakchott

Dans une démarche qui consolide la politique de proximité entre le Maroc et la Mauritanie, les négociations entre le Royaume du Maroc et la République islamique de Mauritanie ont débuté dans la capitale mauritanienne, Nouakchott, dans le but de conclure un nouvel accord douanier et commercial qui vise à actualiser le cadre juridique régissant les relations économiques entre les deux pays. Ces négociations s'inscrivent dans le cadre d'une révision de l'accord de 1986, qui accordait des exemptions douanières mutuelles. Rabat et Nouakchott cherchent à dynamiser leurs échanges commerciaux, qui ont atteint environ 350 millions de dollars en 2024, soit une augmentation de



10% par rapport à l'année précédente. La séance d'ouverture du Comité Technique Conjoint a été marquée par de longues discussions sur les moyens de

renforcer le partenariat économique bilatéral, notamment en facilitant l'accès des produits mauritaniens au marché marocain et en soutenant le processus d'intégration économique entre les deux pays, notamment dans les secteurs de l'agriculture, des énergies renouvelables, des transports, des infrastructures, des industries traditionnelles et du tourisme. Cette démarche traduit la volonté politique commune du Maroc et de la Mauritanie d'approfondir leurs relations fraternelles, fondées sur une vision de renforcement de la coopération Sud-Sud, alors que le Maroc continue de consolider sa position de premier fournisseur africain du marché mauritanien.

Les bateaux vivants sont une bombe sociale qui menace la paix sociale dans la région de Dakhla-Oued Eddahab Dakhla

La séance des questions orales sur le secteur de la pêche a failli briser les relations de l'alliance politique entre les partis du gouvernement, alors que les parlementaires du Parti de l'Istiqlal en particulier et les partis de l'opposition ont lancé un torrent de questions et d'accusations directes à l'antenne concernant ce qu'ils considèrent comme une négligence du ministre en charge du secteur de la pêche, qui a refusé de résoudre les problèmes du secteur à Dakhla. Parmi les dossiers sur la table des secteurs de la pêche et de l'intérieur, figure ce qu'on appelle la question des propriétaires de bateaux vivants dans le village de pêcheurs de « Ain Beida » dans la région de Dakhla-Oued Eddahab, comme l'un des dossiers en suspens qui sont considérés comme une bombe sociale qui menace la paix sociale et attend une solution urgente. Depuis décembre 2022, ces pêcheurs souffrent d'un arrêt de leurs activités en raison du blocage du règlement juridique du statut de leurs bateaux, ce qui a exacerbé leurs souffrances et alimenté des sentiments de marginalisation et de ressentiment. Dans une démarche visant à briser le silence sur cette question, les représentants de la nation au Parlement ont soumis des questions écrites et orales au Secrétaire d'Etat chargé de la pêche maritime, s'enquérant des mesures pratiques et des délais fixés pour régler la situation de ces pêcheurs, dont l'attente s'est prolongée et la non-application des solutions promises a aggravé la



situation sociale et économique de ce groupe, qui réclame son droit d'accéder aux ressources marines de manière organisée et équitable. Des dizaines de familles de la région de Dakhla-Oued Eddahab dépendent de la pêche comme principale source de revenus, et l'arrêt de cette activité les prive de leur principale source de revenus, aggravant la pauvreté et alimentant le sentiment d'exclusion. La perturbation de l'activité de pêche impacte également négativement la chaîne économique locale, des pêcheurs aux poissonniers et aux professionnels associés à ce secteur. Des groupes de défense des droits de l'homme ont révélé que les perturbations continues conduisent à une escalade des manifestations dans une zone vitale comme Dakhla-Oued Eddahab, nécessitant une intervention

rapide pour contenir la situation. La question des bateaux-viviers n'est pas seulement une question technique liée à l'installation juridique des bateaux, mais plutôt un véritable test de l'efficacité des politiques publiques dans le domaine de la pêche maritime et de leur capacité à réaliser la justice sociale. Le gouvernement, en particulier le Secrétariat d'Etat à la pêche maritime et le ministère de l'Intérieur, doivent apporter des réponses concluantes et lancer des solutions pratiques qui rétablissent l'espoir d'une vie décente pour les familles touchées et assurent une stabilité durable dans la région. Les propriétaires de bateaux habitables ne sont pas seulement des numéros dans des dossiers bureaucratiques ; ce sont des citoyens qui méritent justice et d'être entendus avant qu'il ne soit trop tard.

Professionnels et habitants apprécient la décision collective de l'autorité des transports urbains de la ville de Laâyoune.

Dans une démarche qualitative, la commune de Laâyoune a annoncé une nouvelle organisation visant à transporter les citoyens depuis et vers n'importe quel point du périmètre urbain de la ville. Cette annonce a été largement saluée et a reçu un accueil positif de la part des professionnels et des citoyens.

Cette décision s'inscrit dans le cadre des efforts continus du Maire de Laâyoune, visant à améliorer les services de transport urbain et à faciliter la circulation des citoyens au sein de la ville de Laâyoune.

Les chauffeurs de taxis de première classe (grands) et de deuxième classe (petits) ont rapidement exprimé leur soutien total à cette initiative, la considérant comme une mesure pratique qui contribuera à améliorer la qualité du service et à renforcer la confiance des citoyens dans le secteur des transports locaux. Plusieurs conducteurs ont, dans des déclarations distinctes, confirmé que cette décision rationaliserait le transport des passagers, réduirait le chaos et soulignerait les efforts collectifs pour fournir un service de transport sûr et confortable aux citoyens.

Un chauffeur a souligné que ce type d'initiative ouvre de nouvelles perspectives de coopération entre les professionnels, la commune de Laâyoune et les autorités locales, et renforce la position de Laâyoune en tant que modèle en matière d'urbanisme et de services. Il a ajouté que de telles initiatives répondent non seulement



aux besoins de transport mais contribuent également à renforcer les liens entre les citoyens et les institutions élues. De son côté, la compagnie de bus de transport urbain « Laayoune Bus » a participé activement à l'initiative, renforçant la flotte et encourageant les chauffeurs de bus à adhérer aux nouvelles directives réglementaires qui assurent une connectivité régulière entre les différents quartiers de la ville. Les représentants de l'entreprise ont exprimé leur volonté de s'engager dans tous les efforts pour améliorer les services de transport public, conformément aux directives du conseil local et aux aspirations de la population. La réaction positive ne s'est pas limitée aux seuls professionnels. Les citoyens ont également réagi à la décision avec une grande satisfaction, exprimant leur gratitude pour cette mesure, qui allégera leurs souffrances lors des déplacements quotidiens, en particulier pour ceux qui dépendent principalement des transports en commun. Les citoyens ont salué le sens des responsabilités dont a fait preuve la commune de Laâyoune en répondant à leurs besoins urgents, appréciant les réalisations palpables en matière d'infrastructures et de services publics au cours des dernières années.

Dans ce contexte, de nombreux citoyens ont exprimé leur sincère gratitude au maire de Laâyoune, et à tous les membres du conseil municipal, ainsi qu'aux autorités locales et sécuritaires, pour leurs efforts considérables visant à assurer le bien-être des habitants. Ils ont souligné que cette dynamique reflète une vision globale du développement qui place le citoyen au cœur de ses préoccupations. Il est à noter que cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une série de mesures réglementaires lancées par la commune de Laâyoune, en coordination avec les autorités locales et sécuritaires, pour améliorer la qualité de vie urbaine et renforcer l'attractivité de la ville, renforçant ainsi sa position de pôle urbain de premier plan dans les régions du sud du Royaume.